



ANNIE COLÈRE

Blandine Lenoir (Aurore) se penche sur les années qui ont précédé la légalisation de l'avortement en France et plus précisément sur les actions menées par le MLAC (le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), un collectif qui a mené ce combat sans relâche, donnant notamment la possibilité aux femmes d'avorter en toute sécurité



FICHE TECHNIQUE

Réalisé par:

Blandine Lenoir

Interprété par:

Laure Calamy

Zita Hanrot

India Hair

Distributeur:

Cinéart

Langue: **français**

Pays d'origine:

France

Année: **2022**

Durée: **1 h 59**

Version:

Version française

Date de sortie:

11/01/23

France, 1974. Annie, ouvrière en usine, heureuse dans son mariage et mère de deux enfants, est de nouveau enceinte. Elle sollicite l'aide du MLAC. Ce mouvement donne non seulement accès à un avortement gratuit, bien mené et presque sans douleur, mais aussi à un soutien psychologique sans jamais juger, ses membres ayant elles-mêmes vécu des expériences similaires. Reconnaissante et désireuse de les payer de retour, Annie n'hésite pas longtemps avant de les aider à traiter leur volume de travail grandissant. Vite conquise par la ténacité altruiste de ces femmes et la tendre ambiance de sororité qui règne dans le groupe, elle finit par s'impliquer toute entière et prend part à la lutte pour la légalisation de l'avortement en France. Un investissement qui va aussi l'amener à prendre des décisions personnelles qui vont changer sa vie.

De la lutte pour la légalisation de l'avortement, en France, on connaît essentiellement la Loi Veil. Avant que le parlement ne l'approuve en 1975, plusieurs mouvements et organisations existaient déjà et menaient un combat de terrain. Le MLAC a ainsi été fondé en 1973. Les objectifs du collectif étaient multiples : informer les femmes sur la vie amoureuse et sexuelle, mais surtout militer pour la légalisation de la contraception et de l'avortement en considérant celui-ci comme un acte médical pratiqué par des professionnels et remboursé par la sécurité sociale (ce qui, soit dit en passant, sont les piliers sur lesquels repose la loi Veil). Il s'agissait aussi d'aider les femmes à avorter en toute sécurité, selon la méthode Karman (ou par aspiration). Ces avortements (illégaux mais non clandestins) se déroulaient chez des privés. Annie Colère se concentre essentiellement sur le côté solidaire du mouvement, sur ces moments intimes où des femmes se retrouvent pour s'entraider, pour partager leurs difficultés, leurs craintes et aussi pour se soutenir psychologiquement. À travers le personnage d'Annie, ouvrière un peu naïve mais bien vite déterminée à changer les choses, c'est un peu le mouvement de libération de la femme que la réalisatrice dépeint, certes de façon parfois un peu pédagogique mais néanmoins touchante et sincère, sans omettre de raconter des moments qui font bondir et d'autres qui font sourire. Il se dégage du film une belle atmosphère de solidarité, notamment dans les scènes de réunion du collectif où chacune témoigne de situations vécues, discriminatoires et révoltantes. Quant aux scènes d'avortements, la cinéaste les aborde avec réalisme et pudeur, ne cachant rien de la difficulté d'un tel moment, mais les entourant d'une douceur et d'une bienveillance qui reflètent parfaitement la façon de faire des militantes du MLAC.

La brochette d'actrices fonctionne à merveille : Laure Calamy colore le personnage d'Annie avec toute la fougue qu'on lui connaît, Zita Hanrot campe l'infirmière militante et India Hair est parfaite dans le rôle de la docteure, bien éloignée des personnages décalés auxquels elle nous a souvent habitués. On tient aujourd'hui certains droits pour acquis. Il est parfois bon de rappeler qu'ils ont été obtenus à la force du poignet par des personnes qui ont dédié leur vie entière à la cause. Annie Colère rend hommage à ces héroïnes inconnues en les arrachant à l'anonymat.

LAURENCE HOTTART, les Grignoux

